

B 267-43

TRANSFORMATIONS D'UN SYSTEME AGROPASTORAL SOUDANO-SAHELIEN (BIDI ; NORD YATENGA ; BURKINA FASO)

non ORSTOM, le n° 4, Yvon
Jensen

G. SERPANTIE*, G. MERSADIER*, L. TEZENAS DU MONTCEL*, Y. MERSADIER*

Communication présentée au colloque
«Dynamique des systèmes agraires». Paris. 16-17-18 novembre 1987

RESUME

Au travers de l'exemple d'un village du Nord du YATENGA, les auteurs ont cherché à expliquer, dans une région soudano-sahélienne, le processus de dégradation des ressources provoqué par des années de sécheresse. L'action des cultivateurs et des éleveurs sur le milieu contribue, par souci de sécurisation alimentaire, à cette dégradation. Ils sont pourtant de plus en plus conscients de la nécessité de retrouver un nouvel équilibre, en modifiant leurs comportements dans la gestion de l'eau, du territoire agropastoral et du troupeau. L'appui d'intervenants extérieurs, quelquefois un peu "brouillon", conforte cette attitude. Mais un des principaux facteurs d'équilibre demeure la migration temporaire ou définitive d'une part importante de la population active. Cela peut devenir, à plus long terme, un obstacle à la réalisation de certaines opérations de réhabilitation du territoire.

MOTS-CLES

Dynamique des systèmes agraires - Gestion de l'espace - Dégradation - Ressource naturelle - Gestion de l'eau - Evolution de la population - Burkina Faso

INTRODUCTION

Dans une petite région du Nord Yatenga, au Burkina Faso, un groupe de chercheurs a tenté de montrer comment, soumise à des facteurs humains ou naturels, endogènes ou exogènes, une communauté rurale a tenté de s'adapter pour maintenir un relatif équilibre économique et social. Cet équilibre étant lui-même susceptible d'être détruit, ou au contraire conforté par les aléas climatiques, des interventions parfois subies (ou refusées) et parfois acceptées (ou adaptées), ou encore par sa propension à innover, dans ses pratiques ou ses comportements. On appellera «système agro-pastoral» la reconstruction simplifiée de cette réalité complexe et dynamique.

Au travers de l'exposé de quelques faits majeurs, seront évoqués quelques conclusions, émis quelques hypothèses, à propos de la dégradation des ressources, du rôle des interventions extérieures, des modes de gestion du terroir qu'influencent la présence et l'évolution d'un troupeau important, de certaines stratégies individuelles ou familiales.

I - LES ORIGINES

Un bref rappel géographique et historique explique certaines spécificités du peuplement et du régime foncier. La zone étudiée (Fig. 1), qui a pour centre le village de Bidi, est située à une quarantaine de kilomètres au Nord de Ouahigouya, chef lieu de la province du Yatenga et capitale du royaume mossi du même nom dont «les marches» du Nord se situaient précisément dans cette région vers la fin du XIX^e siècle.

*ORSTOM.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 25747
Cpte B M

20.09.89

P. 154

En décembre 1985, 3.200 personnes ont été recensées à Bidi, que l'on peut, à peu près, répartir en trois groupes : Peul (11 %), Rimaïbé (19 %), et 70 % de Mossi et « assimilés » : Silmi-Mossi, Yarsé, Forgerons etc, qui ont adopté la langue et le genre de vie des Mossi, la quasi généralisation de l'islam ayant accentué l'homogénéisation.

La comparaison avec des recensements antérieurs est peu démonstrative : les découpages, les techniques et les objectifs étaient trop différents. Le précédent a eu lieu en 1979 : divers ajustements permettent de conclure à une stabilité de la population en six ans. Au-delà, la mémoire des anciens est quasi unanime : un maximum a été atteint dans les années cinquante, mais le total n'a jamais dû réellement dépasser 3.500 individus.

C'est donc une population relativement stable qui a été confrontée à une forte dégradation des ressources.

Les Dogon ont occupé la région avant le XV^e siècle, pénétrant vraisemblablement dans le Yatenga actuel par le Nord-Ouest, en venant du Mandé occidental. Leur peuplement semble avoir été particulièrement dense : des traces en sont encore visibles à Bidi où ont été relevés deux sites regroupant des buttes parsemées de débris de poteries.

A partir du XV^e siècle, les Fulsé (ou Kurumba) venant du Nord se sont superposés au peuplement Dogon, qui ont amorcé un reflux vers la plaine du Gondo et les falaises de Bandiagara qui la dominent, lorsque s'est renforcée la pression des Mossi (quelques établissements perdurent au nord de Bidi).

Au XVI^e siècle est fondée la chefferie Fulsé de Koumbri, actuellement chef lieu de la préfecture dont dépend Bidi.

Au XVII^e siècle et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le nord et l'est de la province actuelle sont progressivement occupés par trois groupes Peul nomadisant autour de leurs chefferies. Les Fulsé auraient alors mis à leur disposition, autour de leurs chefferies, des territoires où y établir champs et campements. C'est pourquoi la toponymie locale est en majorité fulfuldé.

Au moment où vont s'installer les premiers éléments du peuplement actuel, le territoire de Bidi n'est donc occupé que de façon temporaire : les premiers Mossi viennent depuis Kumbri cultiver les bas-fonds durant la saison des pluies, laissant parfois leurs récoltes dans des greniers construits près des campements Peul.

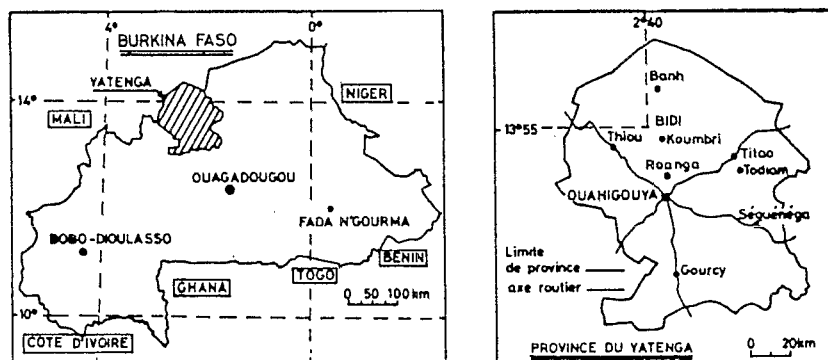
Deux modes de gestion de l'espace se côtoient alors. Le premier, de type agricole, hérité des traditions animistes Fulsé est légitime par le système féodal mossi (les chefs de terre, gardiens religieux du territoire peuvent accorder aux cultivateurs qui le demandent le droit d'occuper les terres vierges sur lesquelles s'exerce leurs compétences. Le second de type pastoral, pratiqué par les Peul qui parcourent un espace sans limites fixes (leur seule contrainte est de mettre en accord leur capital vivant et mobile avec les potentialités des lieux).

Les premiers sédentaires réels seront des Rimaïbés, captifs de Peul affranchis, fondateurs du premier quartier de Bidi et titulaires du premier terroir de culture. C'est eux qui recevront en particulier les premiers Mossi, fractionnant leur terroir pour satisfaire leurs demandes, puis d'autres arrivants : Silmi-mossi, Maransé, Yarsé, Forgerons. Cette première phase (1898-1930) voit naître les quatre zones d'habitat homogènes bordant le bas-fond : Rimaïbé, Mossi et assimilés, Silmi-mossi, Forgerons, chacune pourvue de son « terroir de quartier ». Ces unités secondaires vont, elles aussi, se fractionner au fur et à mesure des arrivées, chacun pouvant concéder à son tour une partie de ses terres, chaque nouvel arrivant s'adressant à ceux de son lignage ou de son ethnie. Cette deuxième phase de colonisation agricole a provoqué un resserrement de la maille de l'habitat, organisé en quartiers, regroupement plus ou moins dense de cases et de greniers.

Les quartiers sont monocellulaires quand la première habitation est devenue le centre d'un agglomérat compact de membres d'un même lignage ; pluricellulaires si les nouveaux arrivants ne sont pas de même lignage ou de même rang social. Cette fragmentation de l'habitat, doublée d'une fragmentation des terres cultivables, forcée inégalitaire en fonction de la date d'arrivée, s'est poursuivie jusque vers 1960, avec les derniers arrivants (alors que des départs avaient déjà eu lieu).

Face à l'animisme Fulsé, qui associe sacralisation de la terre et division du domaine agricole, les Peul, musulmans de longue date, tolèrent ces pratiques entérinées par le pouvoir politique Mossi qu'ils considèrent comme prééminents, bien que la création d'une chefferie Mossi par le « Yatenga Naba » ne date que de 1930. Ils ont concédé peu à peu une grande partie de leur domaine, se repliant en plusieurs campements à la périphérie des champs de concession. Ils y ont construit des huttes et des greniers qu'ils abandonnent en saison sèche, dès les récoltes terminées, pour venir s'installer près des points d'eau permanents du bas-fond où les troupeaux pâturent les résidus de récolte.

Fig. 1 Situation de la zone étudiée



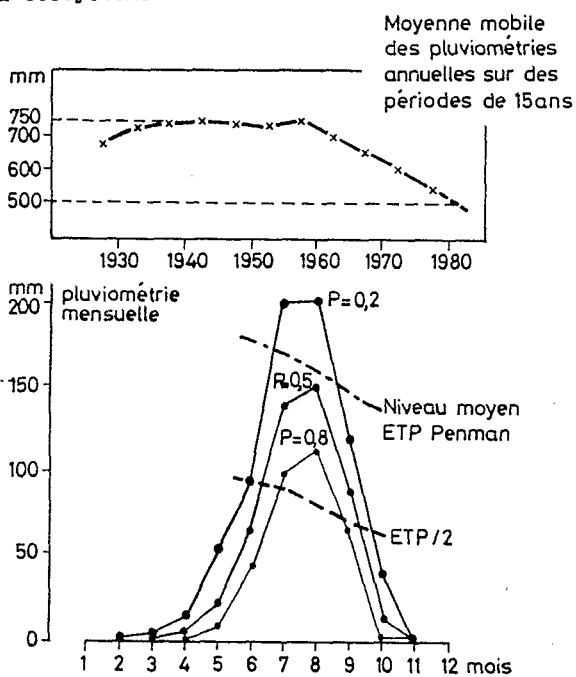
II - LA DEGRADATION DU MILIEU ET DES RESSOURCES

Le système agraire qui s'est mis en place au cours de la première moitié du siècle peut être représenté comme on le fait souvent par trois pôles : la société avec ses objectifs, et ses pratiques sociales ; les ressources qu'elle met en œuvre dans le cadre de contraintes ou d'atouts donnés ; les outils et les unités de transformation de ces ressources.

On assiste depuis une quinzaine d'années à une fuite de ces ressources. La dégradation de l'écosystème soudano-sahélien où elles étaient prélevées ne permet plus leur renouvellement. Ce constat est bien connu. Notre contribution sera ici de préciser les mécanismes de cette dégradation dans le cas du territoire de Bidj, ainsi que les implications de cette évolution : réversibilité, possibilités de reproduction du système, stratégies mises ou à mettre en œuvre.

Fig. 2 Variabilité interannuelle des pluviométries mensuelles
1968 - 1985
(phase climatique sèche)

Station de Ouahigouya
750 mm caractérise
l'écosystème



Pour mesurer et expliquer cette dégradation, nous appuyons d'une part sur une analyse de deux séries de photos aériennes (1952 et 1984), d'autre part sur la mémoire collective, perçue au travers d'entretiens avec des « anciens », en examinant tour à tour chaque facette du paysage.

Les courbes de la Fig.2 montrent de façon éloquent la dégradation du climat régional au cours du XX^e siècle. L'incertitude inter-annuelle des pluies, compte tenu du pouvoir de rétention variable et de la forte demande en évaporation a certainement constitué l'une des causes principales de la différenciation géographique des écosystèmes, des stratégies de production et donc du paysage.

Ayant été peu sollicité par les activités humaines pendant la première moitié du XX^e siècle, l'état du milieu observé en 1952, devrait refléter une situation en équilibre.

Le socle granitique, fortement cuirassé, a subi un démantèlement conduisant à un paysage faiblement mais régulièrement ondulé, caractérisé par des interfluvés peu étendus (5 km) constitués sur les sommets, de cuirasses résiduelles plus ou moins importantes. Ces pseudo cuestas sont suivies d'un talus puis d'un glacis, sur une pente de 1 à 2 %. Les sols ferrugineux qui recouvrent ces pentes sont hérités d'apports colluviaux et éoliens sablo à sableux-argileux, plus ou moins épais, souvent marqués par la présence d'une induration ferrugineuse à leur base. En son absence, le sol est développé directement sur une arène argileuse (sol peu évolué d'érosion).

a) Les sommets et les bowé ont, en 1952, l'apparence d'une savane herbeuse parsemée d'arbustes. En brousse, la sécheresse des dernières années a entraîné la mort de nombreux arbres et la contraction des plages herbeuses, là où l'eau de ruissellement se concentre.

• A proximité des campements d'éleveurs qui préfèrent ces sites incultes pour y établir leur habitat, ces formations ont disparu en 1982, laissant le sol nu vite décapé et transformé en « champs de cailloux ».

Cette dégradation est irréversible.

b) Les glacis supérieurs portent des sols issus d'arènes argileuses, instables, qui ont conduit sous ce climat au faciès de la brousse tigrée, particulièrement évolutif. Il se caractérise par des bandes de végétation arbustive et herbacée dense, perpendiculaires à la pente, entre lesquelles s'intercalent des bandes de sol nu à surface gravillonnaire ou encroûtée. En période humide, les bandes de sol nu sont réduites et progressent lentement vers l'amont, par sédimentation sur leur partie inférieure. En période sèche les bandes arbustives se rétrécissent par l'aval (mort de la végétation et érosion).

Actuellement, bien que la bande dénudée serve d'impluvium, les conditions sèches empêchent la progression du fourré par colonisation de l'amont. Il s'y ajoute la dégradation due au passage du bétail qui détruit la structure de la brousse tigrée provoquant un déséquilibre de son fonctionnement hydrique.

Cette évolution peut être réversible, puisque les matériaux et les eaux sont en grande partie piégés par la litière des fourrés. Mais il semble illusoire d'espérer une réhabilitation de ces formations dégradées en période de sécheresse, sans dispositif de blocage mécanique durable des eaux.

A proximité du village l'accroissement de la population de Bidi a conduit à une extension des surfaces cultivées sur ces glacis, pourtant excessivement fragiles. Après épuisement, les champs ont été abandonnés mais cela n'a pas permis le retour immédiat de la végétation. Le sol très instable, non protégé, s'est encroûté sur de larges étendues, le ruissellement accru a découpé l'horizon superficiel comme le prouve le déchaussement accentué des rares troncs d'arbre. Une grande partie des zones d'interfluves est ainsi transformée en zones absolument nues.

Cette dégradation est peu réversible, compte tenu de la disparition du sol.

c) A *mi-pente* lorsque l'induration ferrugineuse réapparaît, une formation arborée homogène particulièrement dense (peuplements de *Ptérocarpus lucens*) s'intercalait entre la brousse tigrée et les bas de pente, où l'épandage éolien était suffisamment épais. Ces formations ont subsisté en de rares endroits, généralement éloignés du village, mais le mauvais état des arbres révèle une surexploitation par émondage pastoral.

Dans les zones très fréquentées, la dégradation des couverts herbacés par le bétail, et ailleurs l'utilisation des arbres comme bois de charpente et la mise en culture de sols de faible épaisseur provoquent des encroûtements et une érosion laminaire généralisée, un accroissement du ruissellement et le déchaussement puis la mort des arbres.

Actuellement, ces zones sont peuplées de troncs morts, le sol sableux initial ne subsiste que sur de rares dunes herbeuses séparées par de larges espaces gravillonnaires ou encroûtés. Sur ces faciès, on note la présence d'espèces annuelles sahariennes telles que *Maerua crassifolia* et des épineux dont quelques accacias, ainsi que des espèces sahariennes (*Aristida adscensionis*, *Schoenfeldia gracilis*...) qui remplacent les vivaces.

La dégradation de cette facette du paysage est quasiment irréversible, à moins que ne soit réinstallée une formation en bandes alternées, au moyen d'aménagements physiques adéquats aptes à piéger sédiments hydriques et éoliens.

d) *Les bas de pente* sont constitués de sols ferrugineux issus d'apports éoliens et colluviaux de 0,2 à 2 mètres d'épaisseur, surmontant cuirasses ou carapaces superposées aux altérites. L'horizon A est sableux (5 à 10 % d'argile), mais en bas de pente et dans les cuvettes il est plus argileux (10 à 15 %), et des traces d'hydromorphie dans les horizons inférieurs témoignent de difficultés de drainage. En 1952, la majeure partie de ces zones cultivables a été exploitée, soit en permanence près des villages, soit de façon temporaire «en brousse» ; 10 % des surfaces sont en culture en 1952 : les successions étant en moyenne de cinq ans, la durée des jachères était de l'ordre de 50 ans. La végétation qui les recouvre alors est une savane arbustive appelée «savane tachetée» car piquetée de taches nues liées aux termitières ou aux arbres utiles conservés dans les champs. Ces jachères étaient les meilleurs pâturages en raison de la densité de graminées pérennes bien appréciées en saison des pluies après les feux.

En 1984, on ne retrouve plus trace de ces formations continues, en dehors des lieux de stagnation de l'eau, dus à des cordons éoliens. A leur place, la surface est occupée à 50 % par des «champs de brousse» garnis de quelques vieux arbres, souvent en mauvais état (surexploités par émondage et souffrant de sécheresse). La durée excessive d'exploitation actuelle (10 ans), réduit doublement les chances de repousse de ligneux et épuise les sols, (bien que les pailles le plus souvent laissées sur place nourrissent la mésofaune, ce qui entretient une porosité minimale). Le recours au labour par les paysans les plus aisés permet des semis tardifs et restitue une porosité passagère. Néanmoins, il accentue, à terme, la dégradation de la structure des horizons de surface et conduit très souvent à une érosion. Les champs se couvrent alors de «Zippele», taches nues

encroûtées et sèches difficiles à semer, à sarcler, improductives. Elles sont issues soit de l'ablation de l'horizon A (labours dans les passages d'eau et pentes «fortes», érosion aux ruptures de pente), soit d'un tassement ou d'un piétinement (aires de battage, zones ombragées, chemins), soit d'anciennes constructions ou termitières, soit elles sont abandonnées pour improductivité. La tentation de labourer ces taches ne fait qu'accroître leur étendue mais des pratiques de réhabilitation par apport massif de matière organique ou piégeage des sables éoliens et de l'eau par divers procédés sont fréquemment observées. Elles témoignent d'une **volonté de conservation du sol de la part des paysans.**

Lorsque la fertilité chimique atteint le seuil de carence (ou lorsque l'infestation par *Striga* est trop importante) le champ est abandonné. Passée une première année où les arrières effets de la culture permettent à un tapis d'adventices de pousser (*Zornia glochidiata* surtout), le sol, mal protégé et instable s'encroûte rapidement d'une part sous l'action de la pluie, d'autre part, par sédimentation des particules fines arrachées sur l'horizon B. Cet encroûtement et les mauvaises conditions hydriques conduisent à faire disparaître la végétation les années suivantes (assèchement progressif du milieu, incapacité du sol à piéger les graines). En saison sèche, seuls subsistent les rares arbustes épargnés par la longue mise en culture, qui favorisent l'atterrissement des sables issus de la reprise éolienne des zones nues. Une diversification s'observe entre des zones de sédimentation de sable éoliens, des zones nues soumises à érosion hydro-éolienne, des zones humides de sédimentation d'éléments fins. Faute de végétation, la régénération de la fertilité est insuffisante.

L'appauvrissement de ces bas de pente, qui portaient la plupart des ressources à faible coût de prélèvement en 1952 (terres de surplus, pâturages à lait) pose actuellement un problème crucial au système agropastoral. Si les champs de «concession», proches de l'habitat, souvent très rétrécis mais fumés ont pu conserver leur potentiel grâce aux apports d'eau extérieurs (impluviums), les champs les plus éloignés, donc mal fumés, posent un réel problème agronomique. L'amélioration de leur jachère passe par une meilleure gestion des eaux de ruissellements des aménagements adéquats, à faible entretien (cordons pierreux enherbés, cloisonnés, filtrants, isohypses). Mais à la différence des facettes précédentes du paysage, cette dégradation n'est pas irréversible et les travaux nécessaires sont ici beaucoup plus rentables. Une gestion différente des biomasses de restitution, l'apport mesuré d'engrais, le travail localisé du sol en saison sèche, le ralentissement des ruissellements érosifs par des aménagements de répartition et de freinage, peuvent créer un milieu cultural à fort potentiel et à faible risque, en contrepartie d'un investissement en travail de saison sèche important mais définitif.

e) Les bas-fonds organisent le paysage, drainent le ruissellement.

• **Le glacis de raccord** ou «chanfrein» relie la pente inférieure au niveau de base. Cette pente convexe, assez forte (2 à 3 %), montrait déjà en 1952 un décapage accentué près des villages et au passage des voies de communication, sur les sites d'anciens villages Dogon et de hauts fourneaux.

Abusivement mis en culture, ces terrains en pente exposés aux vents d'est et au ruissellement ont aujourd'hui en grande partie disparu.

Cette dégradation est difficilement réversible, sauf avec des aménagements coûteux (couverture du sol par exemple). Néanmoins on assiste à un développement spontané d'épineux en liaison avec l'accroissement du cheptel caprin, ce qui révèle sa capacité d'évolution.

• **Le lit du bas-fond** est la zone régulièrement inondée par les crues. La sédimentation et la bonne production de biomasse de restitution autorisent la culture permanente. Son paysage a fortement évolué.

En 1952, il semble que la majorité du bas-fond principal était cultivée sans jachère (rotations coton de rente/sorgho, petites rizières dans les cuvettes). Les arbres étaient rares. Par contre les bas-fonds éloignés témoignent de longues jachères laissant un pâturage de soudure abondant.

Depuis la sécheresse la fonction des bas-fonds a changé : produire du sorgho de sécurité, ou du mil si le sol est très sableux. Les jachères qui portent le pâturage de soudure, sont réservées au pâturage d'animaux au piquet (animaux de trait et d'embouche). Le riz a regressé. Le plus spectaculaire est l'utilisation du bas-fond à de nouvelles activités : arboriculture fruitière (manguiers, nérés, goyaviers) et maraîchage de saison sèche. Ces activités sont apparues dans les années 50,

sous l'impulsion de commerçants de Bidi. Mais leurs revenus ont considérablement diminué suite à la sécheresse qui a réduit le débit et la durée des nappes, à la concurrence d'un maraîchage périurbain performant et à l'interdiction récente de réaliser des clôtures à partir des ressources en bois du territoire. Le coton, sous l'action de la sécheresse, de la divagation du bétail et de la concurrence du sorgho vivrier, a disparu.

A l'heure actuelle, les terres du bas-fond cultivées en continu depuis longtemps, voient leurs qualités remises en cause par une pratique qui est apparue avec la sécheresse et l'accroissement de l'élevage sédentaire : l'enlèvement total des résidus de céréale pour l'affouragement de saison sèche. Leur absence remet en cause l'activité mésofaunique et pourrait entraîner une chute de la porosité et des qualités agricoles de ces sols.

En conclusion : l'état actuel du milieu et des ressources dépend de ses capacités locales de résistance, de régulation et de transformation lorsqu'il est soumis à la fois aux activités agropastorales et à une agression climatique. Quelles ont été les réactions paysannes à cette dégradation ?

III — LA GESTION DES RESSOURCES

La population restant sensiblement constante en première approximation, la diminution des ressources a provoqué des transformations dans la gestion de l'eau, la gestion des sols, la gestion du troupeau ; (ces transformations ayant été parfois suscitées par des intervenants extérieurs, agissant avec plus ou moins de perspicacité).

1. Gestion de l'eau :

En 1952, sous une pluviométrie de 750 mm, le paysage se différencie par la qualité, la profondeur du sol et la distance au village qui règle le type d'occupation et les formations végétales.

En 1984, sous 500 mm, ne subsistent des arbres en bon état que dans les îlots de fourrés résiduels, dans les creux topographiques, dans les champs permanents où les façons superficielles améliorent l'infiltration. Sur les champs non fumés, à état de surface vite dégradé, la mauvaise infiltrabilité est compensée par l'utilisation systématique du ruissellement diffus, canalisé vers les champs en irrigation d'appoint. Les zones dégradées supérieures deviennent des impluviums indispensables.

L'amélioration de la gestion de ces eaux peut aussi passer, d'après nos expériences, par le freinage de ces ruissellements au moyen de réseaux de barrages en pierres ou en branchages, isohypses, filtrants, cloisonnés et enherbés sous certaines conditions. Ces aménagements sont réalisables par les paysans les plus aisés (les autres ayant besoin d'un soutien de force de travail en saison sèche).

Dans les bas-fonds, le module des crues s'est accru en même temps que se dégradait l'état de surface des bassins versants. Le sorgho de bas-fond voit son rendement chuter lorsqu'en début de croissance il est gêné par ces crues violentes. Dans certaines conditions, les aménagements simples, accessibles à de petites communautés (échelle du quartier), construits en gabions, permettent de revaloriser ces terrains à travers une riziculture pluviale intensive, d'accroître localement le remplissage des aquifères. Néanmoins ces micro barrages restent coûteux.

Les fréquents conflits liés aux aménagements des bas-fonds de la région, révèlent le manque de maturité des projets qui les mettent en œuvre, ou leur excès d'empressement à résoudre un problème d'eau, certes crucial, mais en sous estimant les enjeux de cette facette de paysage.

2. Gestion du terroir agricole :

La lecture du paysage de 1952 révèle l'inégalité des quartiers vis-à-vis de l'accès à la terre. Le quartier de la chefferie, celui des Rimaïbé disposent d'un terroir de village et de bas-fond très important, adapté aux besoins en coton (culture de rente), en sorgho (sécurité). La chefferie n'a pas, au départ, misé sur la « brousse », plus contraignante. Les communautés Peul disposent de terrains de bas de pente étendus, mais de peu de bas-fonds et encore moins de champs éloignés. A l'inverse, certains quartiers installés les derniers ont dû se tourner en priorité vers la brousse et leurs champs de concession sont exigües.

Actuellement, ces détentions individuelles de ressources ont peu changé. Certains quartiers Mossi, plus aisés, cultivent des terrains possédés par leur «clientèle» Peul en migration : certains bas-fonds aménageables sont accaparés pour des cultures intensives, il est difficile d'aménager des terres prêtées ou de les reboiser, et surtout les superficies deviennent insuffisantes lorsque la place de l'agriculture dans le système de production s'accroît (cas des Peul et des Silmi-Mossi).

En dehors de ces quartiers particuliers, le fonctionnement du système était classique : une auréole de champs collectifs de concession fumés par les petits ruminants et les contrats de fumure conclus avec les Peul qui assuraient la soudure alimentaire du bétail. Plus loin les champs de village, sur pentes ou bas-fonds, bien surveillés, parfois fumés, parfois laissés en jachère, assuraient le gros de la récolte des champs collectifs et, pour les femmes et les cadets, une production de rente en champs individuels. Les champs de brousse avaient pour but l'obtention d'une sécurité plus étendue et d'un surplus vivrier, parfois commercialisé. Les travaux n'y étaient pas prioritaires, et le mode de culture était très caractéristiquement extensif.

Aujourd'hui les quartiers les plus entreprenants, gros producteurs de mil, disposent d'une trésorerie et font couramment appel à la main d'œuvre rémunérée («invitations» de groupements), utilisent des animaux de trait et des outils attelés. Le labour, qui autorise des semis tardifs, permet d'augmenter les superficies (plus de 1,5 ha par actif). Comme ils ont su s'assurer la faveur des détenteurs fonciers Peul, la croissance des terroirs familiaux reste encore possible. Mais l'ancienne organisation concentrique des systèmes de culture s'est estompée. Attentifs aux innovations prometteuses, ils ont à présent les moyens de miser sur leurs différents champs suivant leur situation dans le paysage, leur sol, leur état hydrique, indépendamment de leur distance, et d'optimiser ainsi les productivités. Pour cela, ils ont intégré aux anciennes pratiques les «tours de plaine» à mobylette, le travail du sol et le transport attelés, le maraîchage spécialisé et poursuivront peut-être par le sarclage attelé.

A l'opposé, les quartiers moins favorisés et moins entreprenants ont vu leurs terroirs et leurs rendements fondre rapidement. Ils ne subsistent que grâce à l'appoint des migrations de travail, du petit commerce de saison sèche, du petit élevage et de l'aide extérieure. Ils misent aussi sur l'orpaillage, quelques maigres sites aurifères ayant été redécouverts récemment : travail de saison sèche exténuant pour un résultat bien aléatoire.

Leur agriculture est avant tout basée sur la sécurité, ce qui les pousse à cultiver le maximum de surface en rejetant les intrants. Ils montrent pourtant une volonté évidente d'améliorer par eux-mêmes ce système : en témoignent les nombreuses réalisations spontanées entreprises durant la dernière saison sèche (citernes, radiers, diguettes, etc...).

3. Gestion des troupeaux et des pâturages :

Les éleveurs Peul décrivent la période antérieure aux années de sécheresse comme une ère d'abondance où le lait d'une quinzaine de bovins et la production d'un petit champ suffisaient à l'entretien d'un ménage (le chef de famille, ses épouses et ses enfants non mariés). Les transhumances d'hivernage étaient pratiquées couramment pour assurer une soudure correcte et permettre le respect des «cures salées», ce qui réduisait les risques de dégâts dans les cultures. Le mode de vie Peul était respecté, les travaux des champs réduits puisque ni les femmes ni les bergers adultes n'y participaient. Cette période correspond à une relative croissance du cheptel bovin, en réponse aux différentes fonctions du bétail chez les éleveurs (et en particulier la reproduction sociale).

La stratégie du groupe Mossi s'est fondée sur la reconnaissance implicite d'une complémentarité avec l'autre groupe important de Bidi, Peul-Rimaïbe, qui possédait les plus grandes superficies de terre et d'autre part grâce à son élevage essentiellement bovin, permettait les transferts de fertilité indispensables des pâturages vers les champs pérennes, et pouvait prendre en charge l'aspect contraignant de la conduite de leurs animaux d'épargne (abreuvement, soins, conduite au pâturage), avec partage du produit. Ces travaux, mal connus des Mossi, sont peu valorisants pour la main d'œuvre lorsque le nombre de têtes est réduit. Le fonctionnement du système s'est donc basé au départ sur des rapports contractuels entre groupes spécialisés : contrats de confiage (garde des animaux avec contrepartie en nature et, de plus en plus, en espèces), contrats de fumure

(fumure des champs de village par stabulation en échange de mil, d'accès aux résidus de récolte et aux puits), cessions de terres (relations privilégiées de clientélisme aboutissant à des prêts de terre).

Cette complémentarité dans la gestion des ressources se doublait d'une forme d'intégration élémentaire au sein même de l'exploitation Mossi : un petit troupeau d'épargne, facile à monnayer, valorisait les résidus de légumineuses alimentaires. Le fumier produit en saison sèche était épandu sur les champs proches des habitations. On peut penser qu'à Bidi, cette fumure et le parcage Peul palliaient l'absence d'un parc d'*Acacia albida*, fréquent dans les vieilles régions agricoles du Yatenga mais absent dans une zone récemment colonisée.

La mobilité des troupeaux a considérablement baissé dès le début des années 70 : les transhumances de cure salée, vers le sud, et d'hivernage, vers le nord, disparaissent en même temps que les pâturages et les points d'eau dans les lieux traditionnels de destination. Il y a eu alors, malgré la forte mortalité liée à la sécheresse, accroissement de la charge pastorale sur le territoire de Bidi et augmentation du coût d'entretien du troupeau.

Fig. 3 Evolution des effectifs du cheptel villageois

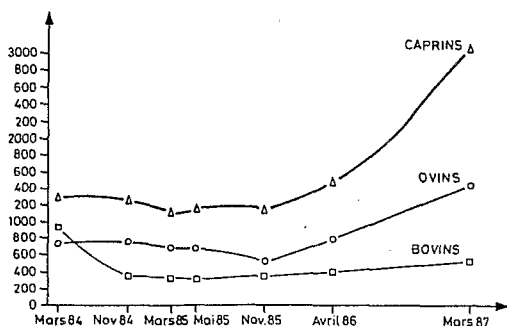
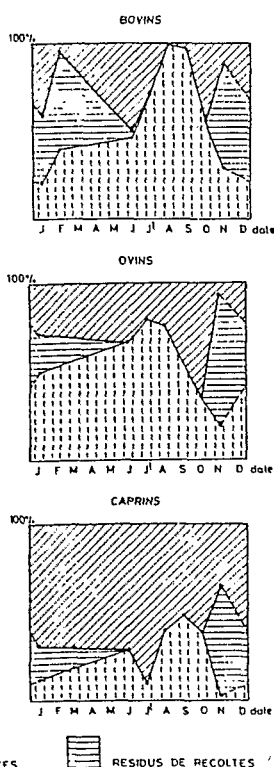


Fig. 4 Evolution saisonnière du prélèvement animal sur les herbacées. Les résidus de récoltes et les ligneux



On constate, en parallèle, une raréfaction des contrats d'interdépendance, les échanges entre groupes spécialisés sont contrariés par la sécheresse et la dégradation du milieu a réduit les disponibilités en produits agricoles à céder alors qu'en sens inverse la réduction des transhumances rend disponible une main-d'œuvre supplémentaire pour les cultures. D'autre part les services de l'Etat et les commerçants offrent aux deux groupes des substituts aux anciennes fonctions de l'échange : engrais, compléments alimentaires du bétail, pierres à lécher... Ils incitent donc à la constitution d'un élevage sédentaire fondé sur des aliments importés.

Les litiges et conflits semblent en augmentation : la sécheresse pousse les troupeaux vers les abords des champs et des jachères en début de saison des pluies, là où un pâturage suffisant existe encore. D'autre, part points d'eau et parcours sont interdits par des mises en culture. La réduction des rapports contractuels n'est certainement pas étrangère à cette évolution.

Cette transformation du système s'est accompagnée d'une évolution des effectifs et de la composition du troupeau constitué principalement de zébus à l'origine. La sécheresse des années 70 a contraint les éleveurs à s'orienter vers une option caprine, qui s'est renforcée à la suite de mauvaises saisons 1984-1985. La baisse des bovins est due à une très forte mortalité liée à la disparition des ressources trophiques, à des déplacements vers des zones plus humides mais moins favorables à l'élevage, car se posent alors de nouveaux problèmes pathologiques et d'accoutumance alimentaire. Ces déplacements conjoncturels ont été, soit des transhumances saisonnières, soit des changements du lieu de sédentarisation.

Les éleveurs restés ou revenus ont donc décidé de développer leur élevage caprin au détriment du cheptel bovin en élaborant un système proche du système Silmi-mossi où agriculture et élevage se partagent également la force de travail. La pression sur les ressources pastorales s'est alors modifiée. Les caprins pâturent essentiellement des ligneux, surtout en juillet, période des premières repousses sur la strate arborée, et notamment sur *Ptérocarpus lucens* et *Guiera senegalensis*.

Dans leur ration (fig. 4) la part des résidus de récolte est saisonnièrement importante (gousses d'oseille, feuilles d'arachide et de niébé). Les ovins consomment moins des ligneux, et dans la strate herbacée préférentiellement *Zornia glochidiata*. Les tiges de mil et de nombreuses Poacées et Papilionacées sont appetées en abondance par les bovins qui ont la ration la plus variée.

On a fait remarquer que les caprins étaient les plus «agressifs» sur la végétation, par exemple en pâturant les jeunes plants de ligneux et portant ainsi préjudice à la régénération de ces espèces.

Mais les bergers le sont beaucoup plus en voulant mettre à la disposition des zébus des fourrages plus abondants et plus variés, en pratiquant effeuillages et ébranchages de façon intensive et désordonnée sur certains ligneux.

Ceci pose un problème d'encadrement, d'interventions extérieures spécifiques, peut-être trop exclusivement axées jusqu'à présent sur des problèmes plus exclusivement agricoles ou vétérinaires.

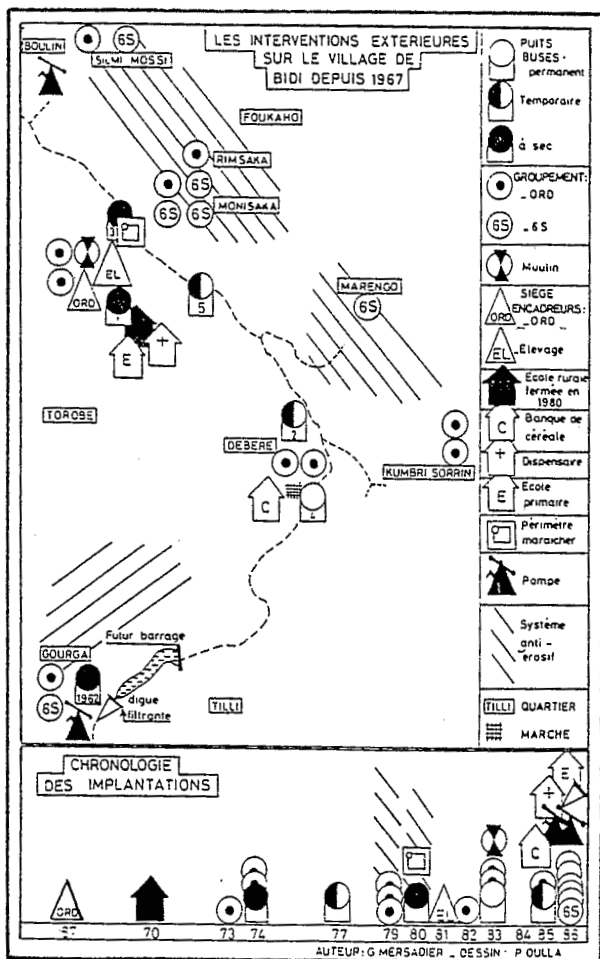
IV – L'OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR

1. Les Interventions extérieures

L'impact de la politique coloniale sur le village a été très limité. Cela peut s'expliquer par la distance qui sépare Bidi de Ouahigouya, seul centre administratif dont il dépendra jusqu'en 1959.

De plus le pouvoir central considérait comme son seul intermédiaire avec la population, la chefferie Mossi, alors que jusqu'en 1930 se sont des chefs Fulsé qui se succèdent à Bidi.

Fig. 5 Les interventions extérieures depuis 1967



• La mise en place des frontières actuelles à l'occasion de la reconstitution de la Haute-Volta en 1946 va placer cette zone frontalière dans un réseau de flux marchands incontrôlés et souvent clandestins en provenance du Soudan Français (Mali actuel).

C'est le début de la pénétration des produits manufacturés (bicyclettes, lampes tempête et pétrole apparaissent à Bidi en 1950) qui circulent dans les petits marchés de village (celui de Bidi a été créé en 1945).

Jusqu'au début des années soixante, le développement des infrastructures sociales et sanitaires ainsi que des aménagements hydro-agricoles concernait presque uniquement les chefs lieu de cercles et de subdivisions.

• Avec la création des Organismes Régionaux de Développement (ORD) en 1966, le ministère de l'agriculture met en place une structure d'intervention en milieu rural.

Les objectifs sont multiples : incitations à l'accroissement de la production, organisation de la population rurale (groupements villageois, coopératives), mise en place d'un système de crédit, aménagements de bas-fond et de systèmes anti-érosifs.

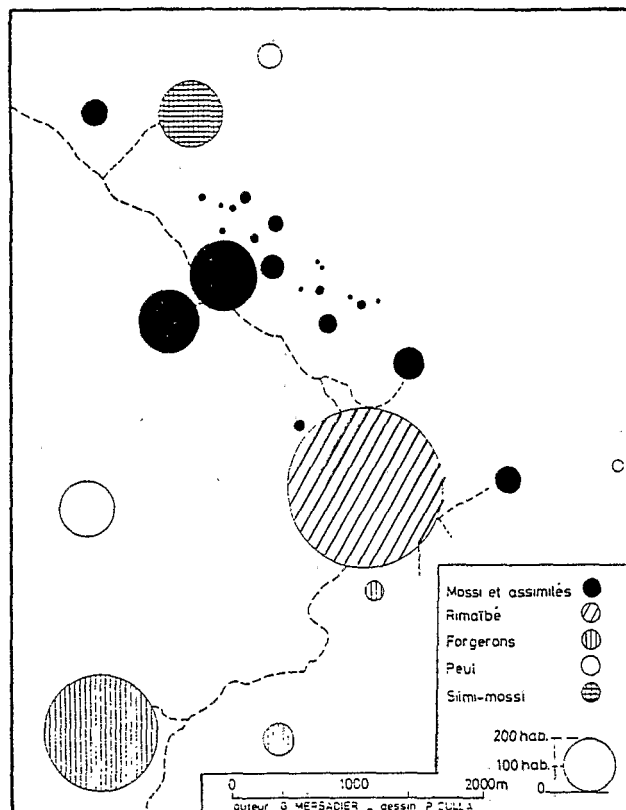
Bidi devient le siège d'une section ORD s'étendant sur cinq villages environnant.

Elle est animée par un encadreur qui réside sur place, chargé de la mise en œuvre de toutes les opérations concernant sa circonscription.

Les groupements villageois (GV) structure de base sur laquelle s'appuie l'ORD, sont loin de représenter la diversité villageoise.

Ils sont composés le plus souvent de membres d'un même lignage ou d'un même groupe social, ce qui ne favorise pas la résolution des problèmes communs à l'ensemble de la communauté.

Fig. 6 Localisation et effectifs des principaux groupes et ethnies



Les premiers G.V. ont surtout permis l'acquisition de matériel agricole grâce à un accès facile et rapide au crédit, les revenus des champs du groupement ou de travaux collectifs effectués pour des tiers permettant les remboursements.

Mais le manque de concertation avec l'encadrement et des rivalités entre quartiers, et souvent une mauvaise connaissance de la complexité des relations sociales à l'intérieur du village ont entraîné l'échec ou le détournement de certains projets.

Par exemple un périmètre maraîcher, destiné à la collectivité et géré par l'encadreur ORD, a été installé sur des terres de bas-fonds qui se sont avérées avoir un statut très particulier. Cultivées antérieurement par les épouses du chef Mossi, celles-ci conservaient le droit de cueillette ou de récolte de la culture en place, quelque soit l'individu ou le groupe qui cultive le lieu. Elle n'ont pas manqué, une fois les premiers plants levés, d'user de ce droit en se servant de choux, tomates ou piments. Ce périmètre est aujourd'hui à l'abandon.

Un deuxième exemple concerne le moulin céréalier, demandé par deux groupes féminins, celui des Rimaïbé et celui du quartier de la chefferie. Il devait être, et a été d'abord, installé près du marché et géré en commun. Mais quand il fallut acheter des tôles pour l'abriter de la pluie, les femmes de la chefferie refusèrent leur participation car il ne se trouvait pas dans leur quartier. Le moulin est aujourd'hui installé chez elles, et les femmes Rimaïbé, en raison de la distance, n'en profitent pas : il est très peu rentabilisé.

• A partir de 1983, une planification régionale plus rationnelle (Plan Populaire de Développement 1984-1985 et Plan Quinquennal 1986-1990) a permis la construction d'infrastructures collectives (banques de céréales, école dispensaire). La participation de l'ensemble de la population à leur construction et à leur financement, leur localisation plus centrale, sont peut être les signes d'une unité retrouvée.

D'autre part, l'action récente de plusieurs ONG (Six S, Projet agro-écologique, programme forestier), la poursuite du programme hydraulique villageoise, et peut être aussi la présence d'une équipe de chercheurs sur le terrain, ont permis la mise en place rapide de certains aménagements : cordons pierreux, reboisement, pompes, microbarrages...).

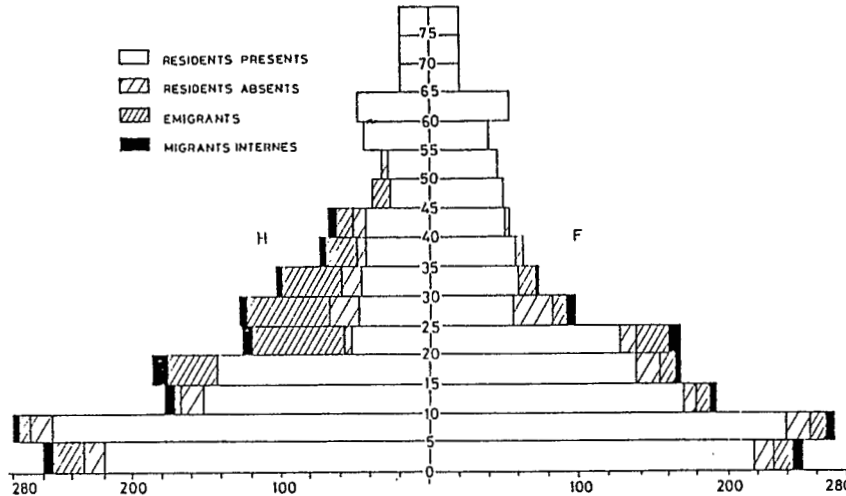
Il n'en demeure pas moins que l'accès de la population à cet ensemble d'équipements est très limité : moins de 1 % de la population est alphabétisée, 3 % scolarisée depuis 1986, 8 % de la population fait partie d'un groupement villageois, 1 famille sur 10 utilise régulièrement le moulin.

Les inégalités demeurent flagrantes, Peul et Rimaïbé restant en retrait à l'égard des innovations et équipements et de l'encadrement, encore trop peu dense et insuffisamment diversifié.

2. Une dynamique centrifuge : la mobilité, facteur d'équilibre ?

La pyramide des âges de la population de Bidi (fig. 7) établie à partir des résultats du recensement général effectué en Décembre 1985, n'accuse globalement que les déformations habituelles en zone rurale africaine. Elles sont dues à l'imprécision sur les âges, à la moindre déclaration des enfants en bas âge, au souvenir des conséquences fiscales des recensements précédents (l'impôt «de capitation» n'existe plus au Burkina Faso depuis 1984).

Fig. 7 Pyramide des âges - Décembre 1985



A l'extrémité des tranches d'âge inférieures, la section figurée en noir résulte d'une mauvaise interprétation des instructions données aux agents recenseurs qui ont enregistré comme «résidents absents» des ménages entiers ayant quitté le village, parfois depuis plusieurs années, pour s'installer sur de nouvelles terres au Burkina Faso, plus au Sud et plus à l'Ouest généralement. L'erreur n'ayant pas été systématique, elle ne donne pas d'informations quantifiées sur le phénomène, mais à l'intérêt de le faire apparaître.

Cet «expansionnisme» principalement Mossi a souvent été décrit et expliqué. Il résulte des pratiques culturelles extensives imposant la mise en culture de superficies de plus en plus importantes et appauvrissant les sols, accentué par la dépendance des enfants adultes par rapport aux parents et des cadets par rapport aux aînés. Pour faire face à l'accroissement démographique, et pour acquérir l'autonomie économique, une solution pour les jeunes adultes mariés est le départ vers des régions parfois proches mais encore relativement vides. C'est ainsi que se créent les «hiérarchies de nodosités lignagères» dont parle IZARD (1975), qui les oppose à une «saturation homogène de l'espace». C'est ainsi que s'est créé peu à peu Bidi, à partir du début du siècle, par déversement d'excédents provenant d'autres villages, et qu'il a lui-même maintenu un équilibre économique et social en évacuant ses propres excédents, et par l'utilisation massive de la migration au Ghana puis en Côte-d'Ivoire.

Les dimensions de ce type de mobilité étalée sur plusieurs décades, peuvent s'apprécier par l'établissement de généalogies, en allant et venant dans le temps mais aussi dans l'espace. Sur le fragment donné en exemple (Fig. 8), ne figurent que les hommes adultes de plus de quinze ans ; la descendance de tous ceux qui ne sont pas venus à Bidi a été éliminée. A la dernière génération, 32 % des membres de ce lignage qui auraient pu, sous d'autres conditions, résider encore à Bidi sont définitivement partis, toujours, dans ce cas précis, parce que leurs parents sont eux-mêmes partis.

Les liens sociaux à l'intérieur du lignage subsistent (bien que les départs aient parfois eu pour origine, partiellement, des tensions familiales) et se manifestent par des visites réciproques. Et la meilleure preuve en est l'erreur commise lors du recensement : ils ont déclarés par le chef de famille comme faisant partie de leur «Zaka», au même titre que les absents provisoires.

Fig. 8 Généalogie du quartier Mounisaka. hommes de plus de 15 ans

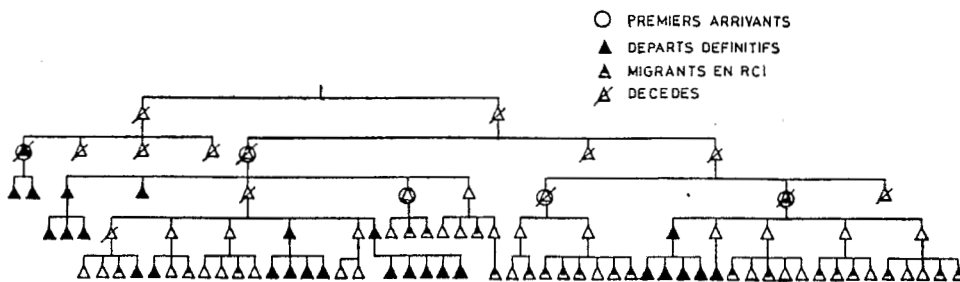
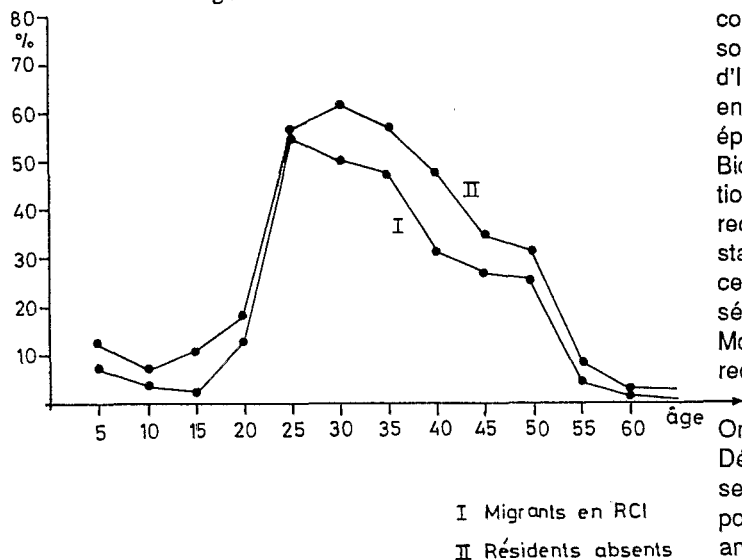


Fig.9 Hommes absents en Déc. 1985



3. La migration en Côte-d'Ivoire au contraire est rarement considérée comme une rupture définitive, et les non-retour sont effectivement l'exception. Nous avons rencontré en Côte-d'Ivoire, essentiellement à Abidjan, trois cas où la famille entière est devenue ivoirienne, de fait sinon de droit : une des épouses au moins est alors ivoirienne, et pour le chef de famille Bidi n'est parfois plus qu'un souvenir d'enfance. Cette migration présente de multiples aspects en fonction des objectifs recherchés, du lieu de migration, de l'âge du migrant et de son statut. Il faut renvoyer ici aux nombreuses études suscitées par ce phénomène (et en particulier l'enquête par sondage réalisée par l'ORSTOM de 1972 à 1974 sur l'ensemble du pays Mossi) et nous limiter à un examen partiel des données recueillies sur la population de Bidi.

On voit sur la fig. 9 l'importance du phénomène un mois de Décembre. Lorsqu'on y superpose la courbe des résidents absents (les % sont cumulés), on est frappé par l'importante proportion d'absents aux âges les plus actifs : 60 % entre 20 et 35 ans.

Mais il s'agit d'une pointe saisonnière : dès le mois de Février on commence à enregistrer des retours. Une deuxième vague importante de départs débute en Juin pour atteindre un nouveau maximum en Août. Sur la généalogie du quartier de Mounisaka figurent les migrants en Côte-d'Ivoire en Décembre 1985 : 54 % des recensés à la dernière génération, 23 % à la précédente. Nous sommes passés fin Mars 1987 dans le village de l'Ouest de la Côte d'Ivoire où se rendent de façon privilégiée les migrants de ce quartier : 4 seulement étaient présents. Au mois d'Août précédent ils étaient 14, plus 5 de quartiers différents. Trois semaines avant, nous avons rencontré la plupart d'entre eux à Bidi.

Ces mouvements sont liés à plusieurs facteurs.

- Pour les migrants en zone de plantation, en Côte d'Ivoire ces mouvements sont commandés par le calendrier agricole : les besoins en main d'œuvre sont plus importants de Juillet à mi-Septembre, période de la récolte.

- L'âge du migrant et son statut en Côte d'Ivoire (en corrélation étroite) interviennent aussi. Schématiquement trois types de statut existent sur plantations : «contrat» ou travail à la tâche, «aboussan» ou responsabilité entière de plantations avec le partage de la récolte (1/3 pour le cacao, 1/2 pour le café), propriétaire de plantation.

Les trois peuvent se combiner, et il existe des variantes. Le passage d'un statut à l'autre est évidemment fonction de l'âge du migrant et de l'ancienneté de sa présence en un lieu donné. Les premières migrations sont généralement de courte durée, et peuvent être interrompues par de longs retours au village d'origine. En Côte d'Ivoire, ces jeunes migrants s'initient, sous la direction d'un plus ancien, à de nouveaux types de culture par des «contrats» ou des «aboussan» conclus soit avec des planteurs autochtones soit avec des Mossi devenus propriétaires de plantations, généralement de la même famille ou du même village. Les nodosités lignagères se reconstituent en Côte d'Ivoire, mais elles sont à un volume variable, et accueillent sans problème les originaires du village appartenant à d'autres lignages. Les salariés, les «aboussan» et surtout les propriétaires de plantation sont astreints à une présence plus continue ; ils espacent donc leurs retours au village :

- Les besoins en main-d'œuvre liés au calendrier agricole du village d'origine se superposent en partie en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Les plus jeunes, célibataires, encore très dépendants de l'autorité des aînés, reviennent ou restent en partie, et c'est sans doute une des raisons de la brièveté des premiers départs en migration : plus tard, leurs plus jeunes frères les remplaceront.

Il faut alors poser le problème du rôle économique de la migration. La présence de ces migrants en période de culture se justifierait-elle par le surplus de production qui en résulterait (à mettre en balance avec un surplus de consommation en période de soudure) ? Les superficies cultivables étant peu extensibles, on peut tout au plus arguer de la meilleure qualité du travail de jeunes adultes, par rapport à celui d'enfants et d'adolescents. Les migrants sont d'ailleurs souvent conscients des conséquences de leur absence. A preuve cette réflexion recueillie en Côte d'Ivoire «j'ai envoyé de l'argent pour payer des manœuvres parce que nous (moi et mes frères) n'étions pas là pour cultiver». D'autre part les mauvaises années, lorsqu'il apparaît très vite que la récolte sera faible, un départ rapide s'impose. La souplesse introduite par la possibilité de migration est alors précieuse.

D'autant plus que les transferts de la Côte d'Ivoire vers le village sont importants. Il est illusoire de vouloir les chiffrer. En espèces, les sommes rapportées à chaque retour varient, suivant le type de migration, de 15.000 à 200.000 francs (les déclarations des donneurs divergeant considérablement de celles des receveurs). Même les plus faibles ont un impact certain

sur une économie encore peu monétarisée, par la possibilité qu'elles apportent d'acquisition d'intrants pour les cultures, d'investissements productifs, de bétail, d'amélioration de l'habitat. Ou encore, pendant les dernières années de forte sécheresse par la simple survie de la famille et son maintien au village.

Quand aux cadeaux rapportés, ils n'ont pas tous un caractère somptuaire comme on l'a souvent trop vite affirmé. La bicyclette ou mieux la mobylette sont des outils de travail précieux, la radio est le seul lien efficace avec le monde extérieur. Les vêtements, pagnes, petits cadeaux divers contribuent à l'amélioration de la qualité de la vie au village.

Globalement, on peut sans doute conclure que la migration contribue fortement au maintien de l'équilibre économique du système de production, mais en posant deux interrogations. Les efforts d'aménagements imposent un travail considérable en saison sèche : l'absence de la main d'œuvre la plus efficace permettra-t-elle de réaliser l'indispensable ? Autre question : la baisse continue des cours du café et du cacao ne conduira-t-elle pas le gouvernement ivoirien à diminuer le prix d'achat au producteur, voire à imposer une limitation de la production ? L'intérêt ou même la possibilité de la migration s'affaiblirait alors, au risque de rompre l'équilibre très fragile de l'économie de toute la frange Soudano-Sahélienne du Burkina Faso et même de l'ensemble du pays.

CONCLUSION

Ces deux questions conduisent à une autre, plus vaste : quel peut être le destin d'un territoire agro-pastoral dans une zone soudano-sahélienne dont on peut craindre qu'elle devienne sahélienne si les conditions climatiques ne s'améliorent pas de façon durable ?

Dans une situation en crise, de péjoration des ressources, il est presque normal d'assister à un relâchement des liens d'interdépendance, un durcissement des conflits, à l'apparition de repliements et de comportements opportunistes, ainsi qu'à un accroissement des inégalités.

Ces tensions, ces évolutions divergentes, se constatent surtout entre quartiers ou groupes de quartiers, entre ethnies dans un village aussi diversifié que Bidi. Pourtant nous avons vu des convergences villageoises pour la réalisation d'équipement à vocation collective : cela peut donner des raisons d'espérer.

Le quartier est et restera longtemps le meilleur niveau opératoire pour la diffusion de l'innovation, la démonstration, le contrôle de son efficacité. Mais les véritables solutions ne peuvent être trouvées et appliquées qu'avec un vrai consensus de la communauté entraînée ensemble dans un processus de dégradation dont elle est en partie, solidairement, responsable : il est dû au conditionnement de sécheresse, à une trop forte pression du système agro-pastoral, alors que l'élevage pastoral reste utile, sinon indispensable, aux systèmes de culture, surtout dans un contexte de fragilité des sols, de mauvaise fertilité chimique.

D'où peut donc venir le salut ? De l'extérieur pour partie, cela est certain, et l'extérieur (Etat, ONG...) joue en effet un rôle croissant : réglementation de l'accès aux ressources, contrôle de la valorisation des produits, aides alimentaires, financières, techniques, choix technologiques voire stratégiques (par exemple la construction de barrages inondant des zones où venait le sorgho de sécurité).

Les échecs ont été nombreux, souvent dus à la confiance aveugle que mettent les promoteurs en leur technique, provoquant la méfiance presque systématique du cultivateur pour ce qui vient « de l'étranger », cet étranger pouvant se situer déjà à la Préfecture.

Les réussites n'ont pas toujours été complètes : une intervention favorable dans un secteur précis peut avoir des conséquences néfastes sur l'ensemble du système. On connaît les aspects négatifs de certaines aides peu réfléchies, pourtant indispensables dans certains cas. Une réglementation utile mais édictée sans concertation préalable est souvent perçue comme une expropriation.

Concertation, information, prise en compte de toutes les composantes du système : ces préalables sont plus difficiles à mettre en œuvre que les réalisations techniques proprement dites, et peut être plus onéreux. Sûrement moins gratifiants à court terme pour les intervenants, étrangers ou nationaux.

Ils sont pourtant nécessaires pour la saine gestion de la planification qui se met en route : comme cela a été esquissé ailleurs, elle n'atteindra ses objectifs que par la négociation de « contrats de village » où seront confrontés les points de vue des villageois et des aménageurs.

Même dans le cadre d'un scénario où la brousse aurait atteint un aspect sahalien, il peut en aller différemment du terroir cultivé, au prix d'un dur travail de saison sèche. Les résultats escomptés pourront-ils concurrencer les migrations de travail, ou tout au moins les aménager ? Ici jouent des facteurs encore plus lointains du Nord du Yatenga, tels que les cours du café et du cacao sur les grandes places commerciales.

BIBLIOGRAPHIE

- ANCEY G., 1983.- Monnaie et structures d'exploitation en pays Mossi.- Paris ORSTOM (Initiations et Documents Techniques n° 57) .- 240 p.
- BOUTILLIER J.L., QUESNEL A., VAUGELADE J., 1977.- Systèmes socio-économiques Mossi et Migration.- In : Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, Vol XIV, n° 4 .- pp. 361-381.
- DUGUE P., 1985.- L'utilisation des résidus de récolte dans un système agro-pastoral Sahélo-Soudanien. Cas du Yatenga, Burkina Faso .- In : Cahiers de la Recherche Développement n° 7 juillet .- pp. 28-37.
- IZARD M., 1975.- A propos de l'identité ethnique.- L'identité, Séminaire dirigé par Levi - Strauss, Grasset .- pp. 305-311.
- MARCHAL J.Y., 1983. - Yatenga - Nord Haute Volta - La dynamique d'un espace rural soudano-sahélien.- In : Travaux et Documents de l'ORSTOM, n° 167, .- 874 p.
- MARTINELLI B., SERPANTIE G., 1987 .- La confrontation paysans-aménageurs au Yatenga : analyses d'un agronome et d'un ethnologue.- In : Cahiers de la Recherche Développement, n° 14-15, Juin-Septembre 29-52.
- SERPANTIE G., MERSADIER G., TEZENAS du MONTCEL L., 1986.- La dynamique des rapports agriculture élevage en zone soudano-sahélienne du Burkina Faso.- In : Cahiers de la Recherche développement, n° 9.

**Transformation of a Sudano-Sahel agropastoral system : (Bidi, northern Yatenga (Burkina Faso).
G. SERPANTIE, G. MERSADIER, L. TEZENAS DU MONTCEL, Y. MERSADIER.**

The authors have sought to account for the process of degradation of resources caused by the drought years in a village in northern Yatenga in a Sudano-Sahel region. The actions of farmers and livestock breeders have contributed to this degradation through the desire to ensure food supplies. However, they are becoming increasingly aware of the need to achieve a fresh balance by changing their practices in the management of water, agropastoral land and herds. Although the support of outside advisors can be somewhat «blundering» it backs up this attitude. However, one of the main factors in balance remains the temporary or permanent migration of a large proportion of the working population. In the long term this may become an obstacle to the implementation of certain rehabilitation operations.

Key words : Dynamics of agrarian systems - Land management - Degradation - Natural resource
- Management of water - Evolution of population - Burkina Faso.

**Transformaciones de un sistema agropecuario en el Sahel sudanés (Bidi, Norte del Yatenga, Burkina Faso).
G. SERPANTIE, G. MERSADIER, L. TEZENAS DU MONTCEL, Y. MERSADIER.**

Mediante el ejemplo de un pueblo del Norte del Yatenga los autores de este artículo pretenden explicar el proceso de degradación de los recursos provocado por los años y las sequías, en una región del Sahel sudanés. La acción de los agricultores y de los ganaderos sobre el medio ambiente, contribuye a esta degradación, con el fin de una mayor seguridad alimentaria. No obstante, están de más en más concientes del hecho que es necesario un nuevo equilibrio ; mediante un cambio en su manera de organizar el uso del agua, el territorio agropastoral y el ganado. El apoyo de elementos exteriores, ciertas veces algo impreciso, agudiza esta situación. Pero uno de los principales factores de equilibrio sigue siendo la migración temporaria o definitiva de una parte importante de la población activa. A largo plazo, esto puede transformarse en un obstaculo para la realización de ciertas operaciones de rehabilitación del territorio.

Palabras Clave : Dinámica de los sistemas agrarios - Organización del espacio - Degradación
- Recursos naturales - Uso del agua - Evolución de la población.